

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports Question n° 437

Jeunesse et Sports

REF : DJS2013048

Signataire : ML/RCS

Séance du Conseil Municipal du 19/12/2013

RAPPORTEUR : Omar AIT BOUALI

OBJET : Attribution de bourses lors de la commission du 13 novembre 2013 dans le cadre du Contrat Local Jeunes " Auber+"

EXPOSE :

L'objet de la présente délibération est de procéder à l'attribution nominative de bourses, conformément aux principes du projet « Contrat Local Jeunes Auber+ », approuvés par délibération du Conseil municipal, réuni lors de sa séance du 12 Avril 2012.

Il vous est proposé d'attribuer les bourses dont les montants, les bénéficiaires et l'objet, figurent en annexe de la délibération.

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2013048

Signataire : ML/RCS

OBJET : Attribution de bourses lors de la commission du 13 novembre 2013 dans le cadre du Contrat Local Jeunes " Auber+"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°177 du 28 juin 2008 relative à la mise en place du Contrat Local Jeunes « Auber+ »,

Vu la délibération n°110 du 12 avril 2012 relative à la convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et le(s) jeunes albertivillariens(nes),

Considérant que la commune a la volonté, par le Contrat Local Jeunes « Auber+ », d'assurer l'égalité des chances à tous les jeunes Albertivillariens(nes) en leur permettant de réaliser leurs projets scolaires, professionnels, sportifs et culturels sans que les conditions financières ne soient un obstacle à leur réalisation,

Considérant le besoin d'inciter les jeunes à participer à une action d'utilité sociale en contrepartie de l'attribution de la bourse Contrat Local Jeunes « Auber+ »,

Vu les demandes de soutien dans le cadre du Contrat Local Jeunes « Auber+ » formulées par les jeunes albertivillariens(nes) et l'avis favorable rendu par la commission d'attribution du 13 octobre 2013,

Considérant que les bourses attribuées dans le cadre du Contrat Local Jeunes « Auber+ » sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet et d'une attestation de réalisation de la mission d'utilité sociale dans la cadre de sa contrepartie,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DIT QUE : les bourses dont le principe et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 12 avril 2012 sont respectivement attribuées aux jeunes albertivillariens(nes) mentionnés dans la liste ci-dessous.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
ADDAR Mourad	Formation BPECASER(Formation moniteur auto-école)	2 000 €
AGGOUCHE Amine	Formation BAFA	199 €
AISSA Manel	Permis de conduire	200 €
AKROUNE Sabrina	Permis de conduire	200 €
BENADEL Nadia	Permis de conduire	400 €
BENDAHA Abou-Bakr	Permis de conduire	400 €
BOUKABOUS Ikrame	Permis de conduire	200 €
GADIO Djibril	Permis de conduire	400 €
GADREL Xavier	Permis de conduire	400 €
GRAIHIM Fatimata	Permis de conduire	200 €
JELASSI Nader	Formation Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports – Activités Physiques pour Tous	2 000 €
KANTE Mabo	Formation BAFA	199 €
KIALA SELIGHITA Assimbo	Permis de conduire	400 €
LAMA Jimmy	Achat d'un ordinateur portable (étudiant en génie électrique)	599,95 €
LEMOTHE Sandrine	Permis de conduire	200 €
LONZO KOUASSI César Adam	Permis de conduire	400 €
MAMOUNI Yacine	Achat de matériel photo/vidéo correspondant à son projet professionnel	1 768 €
OUAZIZ Abderrahmane	Permis de conduire	300 €
ROSAMONT Samuel	Préformation du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports	1 275,00 €
SAINVIL Wesly	Permis de conduire	400 €
SISSOKO Diara	Permis de conduire	200 €
SO Mélodie	Achat de matériel d'infographie 3D (étudiante)	1 519 €
SOUKOUNA Siatta	Permis de conduire	200 €
TAIBI Mohamed-Amine	Permis de conduire	200 €
TOUTOUTE-FAUCONNIER Line	Permis de conduire	300 €
VOLCY Sophia	Formation BAFA	176 €
YAHMI Kahina	Permis de conduire	200 €
ZAHER Abdekhamid	Projet de Solidarité Internationale	1 500 €
Nombre de jeunes : 28 Nombre de dossiers : 28		16 435.95 €

AUTORISE : le Maire à signer les conventions relatives au partenariat du Contrat Local Jeunes « Auber+ » entre la commune et les jeunes.

DIT QUE : les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

service	chapitre	article	fonction	code action	dispositif
403	67	6714	422	PIJ	AUBER +

Le Maire adjoint
Djamila KHELAF

Reçu en Préfecture le : 27/12/2013
Publié le 24/12/2013
Certifié exécutoire le : 27/12/2013

Le Maire Adjoint
Djamila KHELAF